



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le

lundi 21 mars 2016 à 20h00,
à la salle de la Cible.

ORDRE DU JOUR :

- I. Lecture des comptes 2015
- II. Rapport de l'organe de révision
- III. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)
- IV. Budget 2016 : présentation et adoption (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)
- V. Présentation du plan financier 2016-2019
- VI. Agrégations bourgeoisiales
- VII. Divers
- VIII. Lecture et approbation du procès-verbal
- IX. Marende

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Message Introductif

Comptes 2015

L'exercice 2015 présente des charges avant amortissements de CHF 47'683.15 et des revenus de CHF 58'362.41. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 10'679.26 et un excédent de revenu de CHF 3'838.26, soit un montant légèrement inférieur au budget. Il est à noter que dans les frais de culture, sont compris la participation au syndicat d'irrigation des vignes pour CHF 3'027.-.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 149'244.88 au 31.12.2015, en augmentation de CHF 3'838.26 par rapport à l'exercice précédent.

Comme décidé par l'assemblée du 30 mars 2015, une vigne a été achetée et un montant de CHF 13'000.- figure dans les terrains au bilan, ce après comptabilisation de l'amortissement.

Budget 2016

Le budget 2016 est conforme aux années précédentes, avec le traditionnel montant pour la sortie des bourgeois sur l'alpage de Tracuit et une augmentation sensible du produit des vignes.

Il en ressort donc une marge d'autofinancement de CHF 4'250.-, à laquelle il y aura lieu de déduire l'amortissement obligatoire de CHF 3'200.-.

Le Conseil bourgeoisial

Comptes récapitulatifs 2015

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements Comptables
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	
Bourgeoisie de Saint-Léonard	47'683.15	58'362.41	18'040.00		6'841.00
Investissements nets			18'040.00		
Marge d'autofinancement		10'679.26			
Amortissements comptables	6'841.00				
Excédent de revenu	3'838.26				
	10'679.26	10'679.26			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		10'679.26
Investissements nets	18'040.00	
Excédent de financement	-7'360.74	
	10'679.26	10'679.26

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		-7'360.74
Report au bilan des investissements		18'040.00
Amortissements comptables	6'841.00	
Augmentation/Diminution fortune	3'838.26	
	10'679.26	10'679.26

Fonctionnement

	Comptes 2014		Comptes 2015		Budget 2015		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE								
EXECUTIF								
Charges du personnel								
<i>Autorités</i>	3'780.00		2'560.00		4'000.00		4'000.00	
ADMINISTRATION ET DIVERS								
Charges du personnel								
<i>Commissions</i>	2'637.50		375.00		1'500.00		2'500.00	
<i>Assurances et charges sociales</i>	320.40		100.80		500.00		500.00	
Biens et services								
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	9'661.40		3'252.80		3'000.00		10'000.00	
<i>Frais divers</i>	4'034.40		4'419.45		5'000.00		5'000.00	
Contributions de tiers								
<i>Recettes diverses</i>		10.40						
Contributions de tiers								
<i>Agrégations bourgeoisiales</i>						500.00		2'750.00
	20'433.70	10.40	10'708.05	0.00	14'000.00	500.00	22'000.00	2'750.00

	Comptes 2014		Comptes 2015		Budget 2015		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8. ECONOMIE PUBLIQUE								
FORETS COMMUNALES								
Biens et services								
<i>Entretien des forêts</i>	0.00				10'000.00		5'000.00	
Attributions aux financements spéciaux								
<i>Fonds de reboisement</i>	40.65		12.15		100.00		100.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts s/c/c fonds de reboisement</i>		40.65		12.15		100.00		100.00
<i>Vente de bois</i>		0.00				10'000.00		5'000.00
	40.65	40.65	12.15	12.15	10'100.00	10'100.00	5'100.00	5'100.00

	Comptes 2014		Comptes 2015		Budget 2015		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9. FINANCES ET IMPÔTS								
IMPÔTS								
Biens et services								
<i>Impôts et redevances</i>	3'662.75		3'578.55		4'500.00		4'000.00	
INTERÊTS PASSIFS								
<i>Intérêts et frais de la dette à court terme</i>	46.60		58.40		100.00		100.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts des titres et des lots</i>		695.35		377.06		500.00		500.00
BIENS DU PATRIMOINE								
Biens et services								
<i>Entretien des bâtiments</i>	4'962.60		1'583.00		2'000.00		2'000.00	
<i>Assurances</i>	5'280.10		5'329.60		5'300.00		5'400.00	
<i>Frais divers</i>			1'892.95		1'000.00		2'000.00	
Amortissements comptables								
<i>Amortissements du patrimoine administratif</i>	3'000.00		6'841.00		2'000.00		3'200.00	
Revenus des biens								
<i>Locations diverses</i>		15'922.35		15'821.90		16'000.00		16'000.00
DOMAINES								
Charges du personnel								
<i>Salaires des vignes</i>	14'197.05		18'474.45		20'000.00		20'000.00	
<i>Charges sociales</i>								
Biens et services								
<i>Entretien et frais de culture</i>	2'619.10		4'546.00		2'000.00		3'000.00	
<i>Entretien des routes et chemins</i>					1'000.00		1'000.00	
<i>Frais divers</i>	1'000.00		1'500.00		1'000.00		1'500.00	
Revenus des biens								
<i>Redevances diverses</i>		13'198.10		13'998.10		13'500.00		14'000.00
<i>Produit des vignes et des domaines</i>		17'633.00		28'153.20		26'000.00		31'000.00
<i>Recettes diverses</i>						1'000.00		1'000.00
	34'768.20	47'448.80	43'803.95	58'350.26	38'900.00	57'000.00	42'200.00	62'500.00

Récapitulatif fonctionnement

	Comptes 2014		Comptes 2015		Budget 2015		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE	20'433.70	10.40	10'708.05	0.00	14'000.00	500.00	22'000.00	2'750.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE	40.65	40.65	12.15	12.15	10'100.00	10'100.00	5'100.00	5'100.00
9. FINANCES ET IMPÔTS	34'768.20	47'448.80	43'803.95	58'350.26	38'900.00	57'000.00	42'200.00	62'500.00
	<u>55'242.55</u>	<u>47'499.85</u>	<u>54'524.15</u>	<u>58'362.41</u>	<u>63'000.00</u>	<u>67'600.00</u>	<u>69'300.00</u>	<u>70'350.00</u>
EXCEDENT DE CHARGE/REVENU	<u>-7'742.70</u>		<u>3'838.26</u>		<u>4'600.00</u>		<u>1'050.00</u>	

Investissements

	Comptes 2014		Comptes 2015		Budget 2015		Budget 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9. FINANCES ET IMPÔTS								
DOMAINES								
Investissements propres								
Alpage de Tracuit			18'040.00					
Achat terrains								
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>18'040.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

Comptes 2015

Bilans comparés au 31 décembre 2014 et 2015

Actif			Passif			
	31.12.2014	31.12.2015		31.12.2014	31.12.2015	
Actif financier			Capitaux étrangers			
Disponible			Dettes à court terme			
Banque Raiffeisen, épargne	1'023.01	17'083.88	Créanciers	0.00	0.00	
Banque Raiffeisen, placement	200'432.85	185'673.30	Crédit agricole Etat du Valais	54'000.00	48'000.00	
Avoirs			Fonds de réserve			
Débiteurs	17'236.35	2'735.65	Fonds de rénovation chapelle	5'774.05	5'774.05	
c/c Fonds de reboisement	16'294.45	16'306.60	Fonds de rénovation Tracuit	31'758.85	31'758.85	
Placements			Passifs transitoires			
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00	Produits reçus d'avance	0.00	50.00	
Parts sociales AFV-BV	1.00	1.00	Engagements financements spéciaux			
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00	Fonds de reboisement	16'294.45	16'306.60	
Actifs transitoires			Capitaux propres			
Impôt anticipé	243.31	131.95	Fortune nette			
Produits à recevoir	0.00	0.00	Capital	153'149.32		
Investissements			± excédent recettes/dépenses			
Terrains	1.00	13'000.00	-7'742.70	145'406.62	3'838.26	149'244.88
Constructions	18'000.00	16'200.00				
	253'233.97	251'134.38		253'233.97	251'134.38	

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 22 février 2016

Informations diverses

Sortie des bourgeois

La traditionnelle sortie des bourgeois aura lieu à Tracuit le dimanche 31 juillet 2016. Nous vous invitons déjà à bien vouloir réserver cette date afin que nous vous retrouvions nombreux sur l'alpe. Un programme détaillé vous sera remis ultérieurement.

Journée de travail à l'alpage

Comme chaque année, une journée de travail aura lieu à Tracuit. Les différents travaux d'entretien de la route et de l'alpage seront effectués le samedi 30 juillet 2016. Nous prions les intéressés de bien vouloir réserver cette date.

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

CMS Sierre

Vous avez une heure par semaine à donner ? Joignez-vous à PRO SOCIO/Services bénévoles afin d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, etc. Choisissez votre activité, telle que les transports, les repas à domicile ou les visites au domicile des malades ou des personnes âgées. Contactez le ☎ 027 455 51 51 ou le secrétariat communal qui vous donneront tous les renseignements utiles.

Ramassage des papiers et des ordures

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes à verres uniquement le jour de ramassage, soit le premier mercredi du mois avant 13h00. D'autre part, seules les ordures ménagères en sacs fermés sont autorisés et tout dépôt extérieur est strictement interdit. Des contrôles seront opérés et les contrevenants amendés.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car désormais tout feu en plein air est strictement interdit.
Pour les petites quantités de ceps et de sarments, un emplacement sera spécialement aménagé à cet effet à notre déchetterie.

Déchetterie

Pour faciliter les contrôles, une nouvelle carte d'accès à la déchetterie est en cours d'élaboration et sera transmise à chaque habitant. D'autre part, les entreprises artisanales et industrielles doivent se conformer impérativement au règlement communal en vigueur et livrer leurs déchets directement à l'Uto ou au centre des Paujes. Il en est de même pour les privés qui ont de grandes quantités à débarrasser.

Les horaires de la décharge sont les suivants :

du 1^{er} avril au 30 septembre

lundi	de 18h00 à 19h00
mercredi	de 18h00 à 19h00
samedi	de 10h00 à 12h00 de 16h30 à 17h30

du 1^{er} octobre au 31 mars

de 16h00 à 17h00
de 16h00 à 17h00
de 10h00 à 12h00 de 15h00 à 16h00